

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1105

Artikel: Identité
Autor: Kreis, Georg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jupiter était-il uranais ?

La construction européenne a ravivé la légende: Europe fut enlevée par un taureau, métamorphose de Jupiter.

(ag) Jean-François Bergier nous le rappelle deux fois en page de couverture de son essai; par son titre d'abord: *Europe et les Suisses*, qui, sans l'article usuel, personnifie Europe, et par la reproduction du tableau de Felix Vallotton: Europe, à la longue chevelure rousse, géographiquement vue de dos, plus accrochée qu'emportée comme une belle qui sur la selle commune d'une 500 cm³ serre le conducteur qui «l'enlève».

En latin, par dérivation du celtique, le taureau se dit aussi urus. Urus qui a donné Uri, citadelle de l'Europe, au taureau emblématique. Mais le Gothard, si l'on transpose les mythes, a-t-il la même séduction que la Mer Egée ? Le taureau alpin que le taureau marin ?

Jean-François Bergier sait, il l'a montré pour Guillaume Tell, que les mythes ne sont pas gratuits. Ou plus exactement il est animé par la conviction que l'histoire marque et façonne les peuples, lentement, constitue leur nature profonde, même s'il n'ont pas une mémoire consciente de ce passé formateur. En période de choix difficiles, il est nécessaire de ne pas se tromper d'identité: l'historien doit dire comment les Suisses se sont définis, en se constituant, par rapport à l'Europe. En utilisant ses recherches antérieures, Jean-François

Bergier donne ainsi une leçon, d'une écriture élégante, fondée sur une érudition qui n'affleure que pour garantir que les assises sont assurées.

Le sous-titre, *Impertinences d'un historien*, peut surprendre. L'impertinence n'est pas dans le ton, toujours d'une grande urbanité, mais dans le refus des simplifications et des étroitesse.

Comptes d'apothicaire

Ainsi cet Européen s'indigne, comme on le comprend, de la faiblesse du «rapport du Conseil fédéral sur la question d'une adhésion de la Suisse à la Communauté».

«De fait, l'histoire n'a pas eu grande part au débat, ni en Europe, ni surtout en Suisse. Elle en est le plus souvent totalement absente — ainsi dans ce texte central qu'est le plus récent «rapport du Conseil fédéral sur la question d'une adhésion de la Suisse à la Communauté», publié en mai 1992. On me rétorquera probablement que ce document technique n'avait pas à s'embarasser de considérations générales et «culturelles», que son objet est d'exposer les conditions pratiques d'une éventuelle adhésion, au moment où le même Conseil fédéral demande l'ouverture de négociations à cette fin. Il s'agit des données objectives qui légitiment cette demande, de l'inventaire des questions à négocier, du tableau des effets concrets qu'il faut attendre de l'adhésion dans les domaines économique, budgétaire, politique et juridique. Je ne suis pourtant pas de cet avis. Il n'est pas raisonnable ni honorable de circonscrire une décision de cette importance à une comptabilité d'apothicaire. Il faut montrer que notre décision, celle du peuple, quelle qu'elle soit, n'engage pas seulement les affaires publiques, le fonctionnement des institutions, avec avantages et inconvénients, mais qu'elle met en question la substance même de ce qui fait un pays comme la Suisse.»

On retrouve la même sévérité de jugement par exemple envers ceux qui croient que l'avenir est dans de nouvelles recettes: le parlementarisme, les renversements de majorité, la politique médiatisée.

La Suisse a toujours été ouverte à l'Europe. Probablement est-ce l'intérêt des Uranais, exportateurs de bétail, qui les poussa à aménager les Schöllenen avant

que le passage devienne la voie la plus directe entre les villes de l'Italie du nord et celles de l'Allemagne du sud. L'agriculture de montagne cherchait en Europe ses débouchés, de même que jusqu'à la fin du XIX^e siècle la Suisse fut terre d'émigration.

Certes, parce que plus difficilement accessible, elle fut aussi terre de résistance, d'indépendance, de refuge. Mais l'obstacle est en soi une invite au franchissement. Le vent froid qui souffle sur les cols pousse à redescendre sur l'autre versant. La frontière ne passe pas au Gothard, mais près des portes de Milan. Les villes ne s'abritent pas derrière les fleuves, mais sont des têtes de pont.

L'Europe n'a jamais encore réussi son unification politique. Faut-il excepter l'Europe de Charlemagne ? L'ordre suprarégional a été celui des Etats-nations, situés à mi-hauteur de l'entité européenne. L'originalité de la Suisse, c'est d'avoir mené une expérience fondamentalement originale du dépassement des entités régionales. Pour Jean-François Bergier le fédéralisme est consubstantiel à la Suisse. On ne peut prendre place en Europe qu'en étant conscients de la valeur qui nous structure.

La leçon de l'historien est celle d'un engagement européen, mais «pas n'importe comment». Si l'Europe, qu'il idéalise peut-être en lui rendant son article, «claire dans les lumières de l'Europe», réussit son approfondissement, la Suisse doit y trouver sa place avec «orgueil, dignité et confiance».

«...les Suisses de notre temps manquent de l'orgueil qui avait guidé tant de générations. Ils donnent le sentiment tantôt de vouloir négocier, mais en mendiants; tantôt de s'en abstenir par peur de n'avoir aucun poids et d'être réduits au rôle peu enviable de satellites des plus grands... Ces deux attitudes méconnaissent l'expérience du passé». ■

Jean-François Bergier. *Europe et les Suisses. Impertinences d'un historien*. Editions Zoé, 1992.

Identité

L'évolution du sentiment national, non pas dans le sens d'un patriotisme borné mais d'une solidarité pratique, n'a pas suffi à faire disparaître l'identité cantonale au terme de cent cinquante ans d'EES (Espace économique suisse) et de CS (Communauté suisse).

Aussi cette analogie permet-elle de supposer (et la forte conscience tant nationale que régionale au sein de la CE le confirme) que la Suisse gardera son identité ou que, si elle la perd, ce sera plus en raison de la modernisation générale (Coca-Cola, Mac Donald, etc) que de la confirmation de l'intégration européenne.

Georg Kreis, in: *Le Mois économique et financier*, novembre 1992.

SOS-Parents

On nous signale, en complément à l'éditorial DP n° 1103, l'existence de deux lignes d'écoute dans le canton de Neuchâtel:

Parents information, (038) 25 56 46
et Parents anonymes, (039) 26 89 94.